

Des paroles aux actes :

Un programme pour le sous-développement chronique des terres arides du Kenya

Du fait de la marginalisation économique et politique prévalente, les terres arides et semi arides sont aujourd'hui les zones les plus sous-développées du Kenya. Les habitants, bergers nomades, de ces terres ont à la fois le droit et la capacité de se procurer des moyens d'existence décents, mais une politique de développement efficace et appropriée leur a été refusée pendant des décennies. La crise actuelle liée à la sécheresse a permis de mettre en lumière leurs difficultés au niveau international, et il est maintenant grand temps pour le gouvernement kenyan de traduire en actes le programme de développement qu'il promet depuis si longtemps.

Résumé

Trois millions et demi de personnes subissent actuellement l'une des crises liées à la sécheresse les plus graves de l'histoire du Kenya. Ce sont des pluies insuffisantes qui ont déclenché cette crise, mais les causes sous-jacentes sont à chercher dans des années de sous investissement et de négligence de la part du gouvernement central. Si le gouvernement ne prend pas les mesures nécessaires pour que son plan de développement durable des terres arides passe à travers les différentes étapes du système politique, un nombre encore plus grand de vies seront perdues à cause d'une sécheresse récurrente de plus en plus grave et d'un sous-développement devenu chronique.

Les terres arides et semi-arides du Kenya représentent plus de 80% du territoire du pays, elles abritent plus de 30% de la population et presque la moitié de son bétail. Le pastoralisme nomade, le moyen d'existence prédominant dans les terres arides et semi-arides, est l'unique forme d'utilisation productive de ces terres au cours des périodes de pluies faibles et sporadiques. Il est en effet difficile de concevoir un mode de vie mieux adapté à cet environnement.

La filière du bétail dans les terres arides représente 90% de l'emploi, 95% du revenu des familles et environ 5% du PIB. Les bergers nomades sont également les gardiens de cet environnement de terres sèches habitées par la célèbre faune sauvage du Kenya, qui contribue à un commerce touristique qui rapporte plus de 50 milliards de shillings kenyans (700 millions de \$) par an. S'ils étaient soutenus par la mise en œuvre d'un cadre politique adéquat, les bergers nomades pourraient apporter une contribution beaucoup plus significative à l'économie nationale.

Des années de marginalisation économique et politique, couplées avec des politiques de développement inappropriées, ont eu pour conséquence de faire des terres arides la zone la plus sous-développée du Kenya. 64% de la population de la province aride du Nord-est vit sous le seuil de la pauvreté, face à une moyenne de 53% au niveau national. La fourniture des services de base n'est ni adéquate ni adaptée aux besoins de la population, ce qui implique que les habitants de ces zones ont une santé plus précaire et un niveau d'éducation moins élevé que les populations du reste du pays. On a assisté à un manque sévère d'investissements publics et privés dans les infrastructures et le développement économique combiné à un mauvais accès aux marchés. Il en a résulté une augmentation du climat d'insécurité dans lequel les membres les plus vulnérables de la société – en particulier les femmes des communautés nomades – sont les plus grands perdants.

Il faut ajouter à ce sous-développement chronique un autre problème caractéristique des terres arides - les sécheresses cycliques. Etant donné que les femmes ont traditionnellement la charge de nourrir leur famille et de recueillir et gérer l'eau, ce sont elles qui subissent le plus fortement l'impact de la crise actuelle. Les conditions extrêmes de la crise actuelle liée à la sécheresse ont causé des pertes massives de bétail pour les bergers nomades. En ce qui concerne les bovins, les pertes anticipées pourraient monter jusqu'à 95% du cheptel dans les zones les plus touchées avant que les pluies n'arrivent en avril/mai. Les prévisions concernant la totalité des

pertes de bétail dans les terres arides sont de 70%. Les pertes immédiates ont provoqué un effondrement des marchés locaux, pratiquement trois quarts des points de vente locaux sont déjà fermés. La gravité de la situation actuelle provient de l'érosion des mécanismes traditionnels de survie qui permettaient aux populations de s'en sortir. Cette érosion est principalement due aux périodes de plus en plus courtes entre les sécheresses et à des années de négligence de la part du gouvernement central. Si un plan de travail et une politique de développement appropriés aux terres arides suivis d'un investissement conséquent avaient été mis en place, les crises – actuelles et précédentes - liées à la sécheresse n'auraient pas été aussi désastreuses pour les communautés de bergers nomades.

En additionnant tout simplement le coût des pertes en bétail, 546 millions de \$ prévus, et celui de la réponse à l'urgence humanitaire, 258 millions de \$, le coût total immédiat et direct de la crise actuelle s'élève au moins à 800 millions de \$. Les coûts économiques indirects feront encore augmenter ce chiffre. A titre de comparaison, le gouvernement estime qu'il faudrait environ 3 milliards de dollars pour le développement des terres arides sur une période de 15 ans. Il apparaît donc clairement qu'investir dans le développement à long terme est une stratégie beaucoup plus rentable que fournir des fonds pour financer des urgences humanitaires récurrentes.

La Politique Nationale pour le Développement Durable des Terres Arides et Semi-arides du Kenya développée par le gouvernement a été définie suite à de larges consultations et est généralement acceptée comme une politique efficace pour le développement des terres arides. La participation des communautés locales à leur propre développement est au cœur de cette politique. Le gouvernement propose que le pastoralisme et l'agro pastoralisme soient soutenus par des améliorations dans les domaines de l'approvisionnement en eau, de la gestion des pâturages, de la santé animale et de la commercialisation. La diversification des moyens d'existence pour les hommes et les femmes est également une composante vitale de ce plan. Cette politique recommande un soutien essentiel aux systèmes de baux définissant l'usage et la propriété des terres, assorti de conditions strictes liées à la qualité de l'utilisation et à la mise en place d'un cadre de travail légal permettant de résoudre les conflits concernant le droit aux terres et aux ressources. Les zones de terres arides doivent bénéficier d'une amélioration de la fourniture de services de base tels que l'éducation, la santé et l'approvisionnement en eau. Des écoles mobiles et des cliniques seront utilisées dans les endroits appropriés. L'interdépendance avec les zones qui ne sont pas arides ainsi que l'amélioration des réseaux de communication et des infrastructures seront également des éléments-clés de ce plan, de même que la fourniture de services financiers appropriés, particulièrement à l'intention des bergers nomades. Réduire la vulnérabilité des populations face aux risques naturels et à l'insécurité alimentaire est un élément central du plan. C'est pourquoi la politique de développement des terres arides sera clairement liée au cadre national de gestion des catastrophes.

Les mesures politiques contenues dans le plan pour les terres arides ne seront pas à même d'éradiquer totalement la pauvreté et certainement pas immédiatement. Cependant, elles réduiront de manière significative les effets de la pauvreté en éliminant les disparités avec les autres zones du

pays. De plus, et il s'agit d'un point tout aussi important, elles augmenteront la résistance des populations face aux crises liées à la sécheresse.

Après une longue période de consultation, une politique pour les terres arides a été élaborée et les documents appropriés étaient prêts dès avril/mai 2005 à être soumis au gouvernement et ensuite au parlement. Cependant, pratiquement une année plus tard, elle n'a toujours pas été placée à l'ordre du jour du gouvernement. Un certain nombre de raisons expliquent l'actuelle stagnation du processus politique, entre autres un processus législatif généralement pesant et une absence de consensus au sein du gouvernement à propos de cette politique. Il est impératif que le gouvernement gagne l'argumentation sur la nécessité d'un développement des terres arides auprès des ministères déterminants et qu'il demande aux ministères de rendre des comptes par rapport aux décisions qu'ils prennent. En outre, si l'on veut que l'application de cette politique s'avère un succès, le gouvernement doit pouvoir s'appuyer, en plus de ses propres fonds, sur un engagement à long terme des donateurs. En fournissant un financement à long terme, les donateurs joueront également un rôle essentiel pour garder la question du développement des terres arides à l'ordre du jour au-delà de la période actuelle de crise aiguë captivant l'attention internationale.

Pendant des décennies, les populations des terres arides ont été privées d'une politique de développement appropriée et efficace. Il est temps aujourd'hui qu'une politique de ce type soit appliquée. Après plus de 20 ans d'analyse du problème des terres arides, les retards dans l'adoption d'une politique ne peuvent plus s'expliquer par un manque de compréhension de la situation mais bien plus par un manque d'engagement politique et de sens des priorités.

Oxfam demande :

- **Que le parlement kenyan adopte une législation permettant de mettre en œuvre l'actuelle Politique Nationale pour le Développement Durable des Terres Arides et Semi-arides du Kenya d'ici à la fin 2006 ;**
- **Une concrétisation rapide de la Politique Nationale afin qu'elle débute avant la fin 2006.**

Sur le court terme cela implique:

- **Un effort renouvelé de la part du gouvernement kenyan pour qu'il pousse la politique actuelle à travers le système politique pendant la période actuelle d'urgence nationale ;**
- **Une action immédiate au sein du gouvernement kenyan pour garantir que les ministères déterminants pour la mise en œuvre acceptent la politique actuelle et soient capables de présenter un front uni pour traiter le développement des terres arides.**
- **Une priorité budgétaire immédiate pour le développement des terres arides au sein du gouvernement kenyan, et des ministères qui doivent rendre des comptes pour la mise en œuvre de cette décision ; et**

- **Un soutien actif de la communauté des donateurs internationaux pour le financement et l'application de la Politique Nationale pour le Développement Durable des Terres Arides et Semi-arides du Kenya.**

© Oxfam International mai 2006

Ce document a été rédigé par Mary Kirkbride. Oxfam tient à reconnaître l'assistance apportée par Josie Buxton, Richard Grahn, Cathy Huser et Gezahegn Kebede lors de sa production. Il fait partie d'une série de documents écrits pour informer le débat public sur des questions de développement et de politique humanitaire.

L'utilisation de ce texte dans un but de plaidoyer, de campagne, d'éducation et de recherche est gratuite à condition que la source en soit dûment citée. Le détenteur des droits d'auteurs demande que tout usage de ce type lui soit notifié afin de pouvoir effectuer une évaluation de l'impact du document. Une permission explicite doit être obtenue pour copier le texte dans d'autres circonstances que celles mentionnées ci-dessus, ou pour le réutiliser dans d'autres publications ou encore pour le traduire ou l'adapter, dans ces cas il est possible que des droits soient demandés. Merci de vous adresser à publish@oxfam.org.uk .

Pour de plus amples informations sur les questions soulevées dans ce document n'hésitez pas à écrire à advocacy@oxfaminternational.org .

Oxfam International est une confédération de 12 organisations qui travaillent ensemble dans plus de 100 pays pour trouver des solutions durables à la pauvreté et l'injustice: Oxfam Amérique, Oxfam Allemagne, Oxfam Australie, Oxfam-en-Belgique, Oxfam Canada, Oxfam Grande-Bretagne, Oxfam Hong Kong, Intermón Oxfam (Espagne), Oxfam Irlande, Novib Oxfam Pays-Bas, Oxfam Nouvelle Zélande et Oxfam Québec. N'hésitez pas à appeler ou écrire aux agences listées ci-dessous pour toute information complémentaire. Vous pouvez également vous rendre sur: www.oxfam.org/fr.

<p>Oxfam America 26 West St., Boston, MA 02111-1206, USA Tél. : +1.617.482.1211 E-mail : info@oxfamamerica.org www.oxfamamerica.org</p>	<p>Oxfam Hong Kong 17/fl., China United Centre, 28 Marble Road, North Point, Hong Kong Tél. : +852.2520.2525 E-mail : info@oxfam.org.hk www.oxfam.org.hk</p>
<p>Oxfam Australia 156 George St., Fitzroy, Victoria 3065, Australia Tél. : +61.3.9289.9444 E-mail : enquire@oxfam.org.au www.oxfam.org.au</p>	<p>Intermón Oxfam (Spain) Roger de Llúria 15, 08010, Barcelona, Spain Tél. : +34.902.330.331 E-mail : info@intermonoxfam.org www.intermonoxfam.org</p>
<p>Oxfam-en-Belgique Rue des Quatre Vents 60, 1080 Brussels, Belgium Tél. : +32.2.501.6700 E-mail : oxfamsol@oxfamsol.be www.oxfamsol.be</p>	<p>Oxfam Ireland Dublin Office, 9 Burgh Quay, Dublin 2, Ireland Tél. : +353.1.672.7662 Belfast Office, 115 North St, Belfast BT1 1ND, UK Tél. : +44.28.9023.0220 E-mail : communications@oxfam.ie www.oxfamireland.org</p>
<p>Oxfam Canada 250 City Centre Ave, Suite 400, Ottawa, Ontario, K1R 6K7, Canada Tél. : +1.613.237.5236 E-mail : info@oxfam.ca www.oxfam.ca</p>	<p>Oxfam New Zealand PO Box 68357, Auckland 1032, New Zealand Tél. : +64.9.355.6500 (Toll-free 0800 400 666) E-mail : oxfam@oxfam.org.nz www.oxfam.org.nz</p>
<p>Oxfam Germany Greifswalder Str. 33a, 10405 Berlin, Germany Tél. : +49.30.428.50621 E-mail : info@oxfam.de www.oxfam.de</p>	<p>Oxfam Novib (Netherlands) Mauritskade 9, Postbus 30919, 2500 GX, The Hague, The Netherlands Tél. : +31.70.342.1621 E-mail : info@oxfamnovib.nl www.oxfamnovib.nl</p>
<p>Oxfam Great Britain Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY, UK Tél. : +44.(0)1865.473727 E-mail : enquiries@oxfam.org.uk www.oxfam.org.uk</p>	<p>Oxfam Québec 2330 rue Notre Dame Ouest, bureau 200, Montréal, Québec, H3J 2Y2, Canada Tél. : +1.514.937.1614 E-mail : info@oxfam.qc.ca www.oxfam.qc.ca</p>

Secrétariat d'Oxfam International : Suite 20, 266 Banbury Road, Oxford, OX2 7DL, UK
Tél. : +44(0)1865.339100. E-mail : information@oxfaminternational.org. Web site: www.oxfam.org

Bureaux de plaidoyer d'Oxfam International :

Washington: 1110 15th St., NW, Ste. 600, Washington, DC 20005, USA
Tél. : +1.202.496.1170. E-mail : advocacy@oxfaminternational.org
Brussels: 22 rue de Commerce, 1000 Brussels, Belgium
Tél. : +322.502.0391. E-mail : advocacy@oxfaminternational.org
Genève: 15 rue des Savoises, 1205 Geneva, Switzerland
Tél. : +41.22.321.2371. E-mail : advocacy@oxfaminternational.org
New York: 355 Lexington Avenue, 3rd Floor, New York, NY 10017, USA
Tél. : +1.212.687.2091. E-mail : advocacy@oxfaminternational.org

Organisations liées à Oxfam :

Les organisations suivantes sont liées à Oxfam International:
Oxfam Japan Maruko bldg. 2F, 1-20-6, Higashi-Ueno, Taito-ku, Tokyo 110-0015, Japan
Tél. : + 81.3.3834.1556. E-mail : info@oxfam.jp Web site: www.oxfam.jp
Oxfam India B55, First Floor, Shivalik, New Delhi, 1100-17, India
Tél. : + 91.11.26693 763. E-mail : info@oxfamint.org.in Web site: www.oxfamint.org.in

Membres observateurs d'Oxfam :

Les organisations suivantes ont actuellement un statut de membres observateurs auprès d'Oxfam International et travaillent à l'obtention d'une possible affiliation complète :
Agir ici (France) 104 Rue Oberkampf, 75011 Paris, France
Tél. : + 33.1.56.98.24.40. E-mail : agirici@agirici.org Web site: www.agirici.org
Tél./Fax : + 52.55.687.3002. E-mail : correos@rostrosyvoces.org Web site: www.rostrosyvoces.org